

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	0

Objet
APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF
ASSAINISSEMENT
2024

De la commune GIROLLES

Séance du 04 avril 2024 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. MASSOL Bernard

Étaient présents :

Michel GUYOT, Nicole VITEAU, Marie-Annick DE RYCKE, Érick DEGOIX, Marion DESBOIS, Sylvia MASSOL, Fabrice HEURTAUX, Corinne GUILLAUD, Marie SEILLER

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,
Mme VITEAU Nicole

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Vu le code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,

Considérant que le délai maximum offert aux communes pour voter le budget a été fixé au 15 Avril,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif assainissement comme suit :

Dépenses et recettes d'exploitation : 82 949.03 €
Dépenses et recettes d'investissement : 82 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu le projet de budget primitif assainissement 2024,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif assainissement 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

-Dépenses et recettes de fonctionnement : 82 949.03 €

-Dépenses et recettes d'investissement : 82 000.00 €

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11 avril 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 21 mars 2024.

Fait à GIROLLES, le 08 avril 2024

Le Maire

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 089-218901882-20240404-2024_13-BF



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Genef'.